

Vanessa Wisnia-Weill
Les nouveaux pouvoirs d'agir

Les nouveaux pouvoirs d'agir

Vanessa Wisnia-Weill

Les nouveaux
pouvoirs d'agir

LA REPUBLIQUE DES IDEES



Seuil



Collection dirigée
par Pierre Rosanvallon
et Ivan Jablonka

ISBN 978-2-02-144197-0

© Éditions du Seuil et La République des Idées, février 2020

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

INTRODUCTION

Une liberté multidimensionnelle

Nos sociétés érigent en idéal la *capacité d'agir*, figure de l'individu libre et autonome. Cette figure-aspiration transparaît dans toute notre culture, depuis les héros hollywoodiens jusqu'au programme de l'ONU pour le développement (inspiré par la théorie des capacités de l'économiste indien Amartya Sen et de la philosophe américaine Martha Nussbaum), en passant par la rhétorique de l'enfant acteur de ses apprentissages, ou encore la valorisation de la liberté entrepreneuriale. Pourtant, de tout le corps social montent des exaspérations, revendications ou souffrances, de vies empêchées, à mille lieues de cet idéal d'accomplissement.

Ce sont des mères isolées, affectées dans leur agir parental, si elles ne parviennent pas à construire un environnement satisfaisant pour leurs enfants, quand l'autre parent ne s'investit pas assez, que les places de crèches pour horaires atypiques manquent ou qu'une mobilité résidentielle contrainte a éloigné des grands-parents aidants et des services de proximité. Pour au moins un tiers de la population, les budgets contraints, sur fond de remontée des inégalités, interdisent une manière personnelle de socialiser : préparer un repas pour ses amis, partager des loisirs, etc. Sans oublier que, dans les zones rurales,

« chaque désir induit une distance, chaque plaisir nécessite du carburant¹ ». C'est pourquoi le rejet des taxes sur les carburants a débouché à l'automne 2018 sur une demande plus large que celle du pouvoir d'achat, que j'interprète comme une demande de pouvoir d'agir.

L'avenir de notre social-démocratie passe par de *nouveaux pouvoirs d'agir dans plusieurs sphères*. C'est que les questions sociales, évidemment tributaires des inégalités socio-économiques, ne peuvent plus faire l'impasse sur l'interprétation multi-dimensionnelle de la liberté. Les transitions économiques, technologiques et climatiques bouleversent nos pouvoirs d'agir : aussi bien les contraintes d'une vie décarbonée que les mutations de la division du travail, qui ont incontestablement développé notre puissance d'action collective, mais qui sont nettement plus ambivalentes pour les projets d'émancipation individuelle.

Il convient de garantir notre puissance d'agir dans toute sa substance, en supplément de l'activité économique qui y contribue pour une part. S'en tenir au seul pluralisme démocratique – l'un des fondements de la réponse étatique moderne à cette quête de liberté agissante – est devenu trop généraliste. C'est pourquoi différents mouvements philosophiques et politiques, en particulier la théorie des capacités, ont éprouvé le besoin de nommer les grandes dimensions de l'existence et de l'action humaines. Identifier les grandes sphères de faire et d'être permet de mieux articuler idéaux d'individualisation, justice sociale et liberté de tous.

On peut dégager cinq sphères qui façonnent l'ensemble de nos actions : le travail pourvoyeur de revenus, de charges et d'honneurs ; la consommation et l'accès aux biens essentiels, notamment en matière de santé, d'éducation et de sécurité ; l'engagement dans des relations personnelles et familiales ; la connaissance ; la participation citoyenne.

1. Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux*, Arles, Actes Sud, 2018.

Mon analyse s'inspire de la théorie des capacités, que je croiserai avec d'autres lectures, pour trois raisons. Premièrement, la théorie des capacités gagne à se décliner au regard des réalités sociales françaises. Deuxièmement, il est utile de s'interroger sur les types de justice en rapport avec chaque sphère sociale, ce qui conduit à proposer des amendements. Enfin, la crise écologique invite à reconsidérer les contraintes qui construisent les actions humaines, et pas seulement parce qu'elles sont injustes. J'interprète la liberté comme une puissance d'agir fortifiée par le sens de la réalité et de l'altérité, plus que comme un libre choix.

Dans cet essai, je montrerai ce qui constitue le pouvoir d'agir dans chaque sphère, et en quoi c'est une analyse pertinente pour éclairer la société française. En suivant le raisonnement des capacités comme premier repère, je me demanderai où sont les marges de manœuvre des individus, ce qui fait problème et condition (socio-économique ou institutionnelle) pour qu'un espace d'agir existe au bénéfice de chacun. Je mettrai aussi en évidence des conflits de normes quant au partage des biens sociaux. Des enjeux de transformations en découleront, à partir des questions d'injustice sociale et d'inégalités reformulées autour de l'objectif de liberté – pouvoir d'agir pour tous.

CHAPITRE PREMIER

Les cinq sphères du pouvoir d'agir

Vie chère, urgence écologique, inégalités qui minent la concorde sociale : autant de motifs de réformes, mais aucune évidence qui serait donnée d'avance. Temps de crise oblige, il apparaît nécessaire de prêter attention au *socle normatif* de toutes les conceptions contemporaines de la justice, à savoir la figure de l'individu libre et autonome¹. De vifs débats témoignent de cette centralité, qu'il s'agisse de ceux portant sur l'idéal méritocratique, qui encourage l'individu à déployer ce qu'il peut, ou sur l'allocation des dépenses publiques à des ressources émancipant des déterminismes sociaux (investissement social dans l'enfance, Sécurité sociale, etc.).

Liberté sociale, liberté d'agir

C'est que la liberté tire sa force de sa capacité à établir un lien systématique entre *le sujet individuel et l'ordre social*, comme le souligne le philosophe allemand Axel Honneth. Sa garantie est indissociable de ce qu'on nomme le pluralisme démocratique, nos démocraties laissant théoriquement cours à la plus grande

1. Axel Honneth (2011), *Le Droit de la liberté*, Paris, Gallimard, 2015.

gamme de choix individuels, sans se mêler de dicter une finalité particulière de « vie bonne ».

Implicite, une telle logique fait droit à des *libertés négatives* (liberté de conscience, libertés civiles, droit de propriété, etc.) – négatives, car impliquant de ne pas être entravées. Ces libertés des Modernes furent la clé d'une émancipation des sociétés d'ordre de l'Ancien Régime, c'est-à-dire de la fin des privilèges. Devenue incontournable, cette conception ne prend toutefois pas suffisamment en compte les conditions de vie des populations, ce qu'elles peuvent accomplir dans leur vie, compte tenu des réalités économiques et sociales.

Péché d'autant plus impardonnable que, héritier des valeurs de rationalité des Lumières et d'expression de soi du romantisme¹, l'individu autonome tire sa dignité de la capacité à déterminer sa vie et cherche à s'accomplir dans l'existence par des actes qui lui sont personnels. C'est une aspiration générale : de l'exhortation un peu galvaudée à faire de l'enfant l'acteur de ses apprentissages, à l'analyse internationale qui fait du *manque de pouvoir d'agir* le cœur de l'expérience de pauvreté, au-delà du manque d'argent².

Comme Honneth nous l'enseigne, deux autres dimensions s'entrecroisent donc avec les libertés négatives. La première est la liberté réflexive par laquelle l'individu se rapporte à lui-même et à ses actes, et le cas échéant renonce aux pulsions immédiates pour accéder à un bien supérieur. Deuxième dimension, la liberté sociale cherche à penser les conditions de réalisation des objectifs de vie (définis réflexivement). Elle s'est imposée pour répondre aux dynamiques inégalitaires du capitalisme (le libéralisme américain s'est ainsi réformé au moment du New Deal) en conservant les ambitions de la démocratie.

1. Charles Taylor (1989), *Les Sources du moi*, Paris, Seuil, 1998.

2. Recherche participative internationale sur les dimensions cachées de la pauvreté, pilotée par l'université d'Oxford et ATD Quart Monde.

Assurément, le rôle de la construction sociale de la liberté est porté chez des penseurs aussi différents que le libéral égalitariste John Rawls ou le héraut des théories de la reconnaissance, Axel Honneth. À chaque fois sont exhibés des mécanismes de recoupement des libertés individuelles (négatives et réflexives) en vue d'une liberté effective dans le corps social : logique procédurale chez Rawls et mécanisme de reconnaissance mutuelle chez Honneth, par lequel les « sujets se rencontrent pour concevoir la mise en œuvre de leurs initiatives propres comme une condition de la concrétisation des objectifs de leur vis-à-vis¹ » (typiquement, le parent qui trouve à s'accomplir dans l'éducation fournie à l'enfant, qui s'en saisit comme appui à son développement).

Je me placerai dans cette perspective d'un objectif de premier rang : garantir à tous les citoyens des *libertés effectives pour agir* et mener leur vie de manière singulière, en tenant compte des institutions dans lesquelles ils évaluent leurs actions et des interdépendances sociales et relationnelles.

Les capacités au prisme de la société française

Comme Pierre Rosanvallon le souligne, l'approfondissement d'un *individualisme de la singularité*² impose de penser à nouveaux frais une théorie cohérente de la justice sociale. C'est pourquoi les enjeux spécifiques de grandes dimensions de l'existence et de l'action humaine méritent aujourd'hui d'être identifiés, pour les garantir à côté du marché, au-delà de la seule logique du pluralisme. C'est ce que promeut l'approche des capacités : posée au fondement de l'actuel programme de développement de

1. Axel Honneth, *Le Droit de la liberté*, op. cit., p. 194.

2. Pierre Rosanvallon, *La Société des égaux*, Paris, Seuil, 2011.

l'ONU, elle a suscité un accord large autour de dix capacités centrales nécessitant un seuil minimal pour tous :

1. Vivre (vivre assez longtemps) ;
2. la santé du corps ;
3. l'intégrité du corps ;
4. les sens, l'imagination et la pensée ;
5. les émotions ;
6. la raison pratique ;
7. l'affiliation (dont la vie affective, le respect et la reconnaissance au travail) ;
8. la vie avec les autres espèces ;
9. le jeu ;
10. le contrôle de son environnement matériel et politique¹.

Tout en respectant une logique pluraliste et à portée universaliste, Martha Nussbaum défend une vision substantielle de la liberté humaine, en exhibant des conditions minimales, non substituables les unes aux autres, pour mener une bonne vie. Dans cette optique, assurer des conditions de vie matérielles décentes ne peut justifier de priver les citoyens d'une des dix capacités. C'est ainsi que, pour faire entendre la voix particulière des femmes, notamment leur rôle historique et leur vulnérabilité spécifique dans les pays en développement, les relations affectives et familiales figurent au sein des capacités au même titre que les conditions de vie matérielles.

En effet, à partir d'une large gamme d'expériences humaines, Nussbaum interprète la liberté comme accomplissement, chacun ayant vocation à pouvoir choisir sa vie en étant capable « de faire et d'être ». C'est pourquoi les politiques sociales ne peuvent se contenter de lutter contre la pauvreté monétaire.

1. Martha C. Nussbaum (2011), *Capabilités : Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Climats, 2012. Cette liste est à adapter pour chaque pays.

Cela est nécessaire, mais insuffisant pour répondre à ce besoin d'agir. Au contraire, la *société des capabilités* assure que chacun puisse développer des capacités internes dans plusieurs dimensions (savoirs, savoir-faire, aptitudes), mais aussi se trouve dans des conditions de vie qui permettent effectivement *a minima* des réalisations, par des combinaisons singulières de ses facultés, sachant qu'il n'y a aucune prescription à « fonctionner » de manière homogène. C'est un minimum qui peut être très exigeant, comme on le verra plus loin, et qui ne s'assimile donc pas à une logique d'assistance sociale au rabais.

Cette filiation aristotélicienne¹ et son insistance sur l'agir et le développement humain autorisent des approches fécondes pour déplacer la dominance de la pensée économique dans les politiques publiques. Toutefois, je ne partirai pas directement de la liste des capabilités de Nussbaum ; je la croiserai avec d'autres approches qui fourniront *in fine* une liste amendée. La première raison en est qu'elles ne sont pas toujours adaptées au débat public en France, au regard des réalités sociales de notre pays.

Pensées à partir d'exemples indiens, les dix capabilités risquent d'aplatir la recherche de solutions à nos besoins sociaux les plus vifs, compte tenu du développement de notre État-providence. Par exemple, les trois premières capabilités sur la vie, la santé et l'intégrité physique sont cruciales dans les pays en développement. Avec le niveau infime de mortalité infantile et juvénile dans nos pays, l'accès universel aux soins, le niveau de nos libertés civiles et le rejet des violences intrafamiliales, elles sont en grande partie satisfaites en France, quand bien même de nombreux défis persistent (tel l'agenda de lutte contre les violences faites aux femmes). *A contrario*, la septième capacité, consacrée à l'affiliation, regroupe une bonne partie de nos débats sur le pouvoir d'achat, la reconnaissance au travail et l'accès à la dignité sociale.

1. Pour Aristote, le bonheur est le souverain bien et résulte pour chaque homme d'actes qui accomplissent pleinement ce qu'il est.

En bref, la pondération de nos problèmes justifie une présentation un peu différente. D'ailleurs, Martha Nussbaum insiste sur la déclinaison opérationnelle concrète à adapter à chaque pays. Réciproquement, des dimensions importantes, finalement peu présentes dans nos débats sociaux (comme l'attention portée au développement de la raison pratique, au jeu, aux émotions et aux manières de se lier), pourraient gagner à être reformulées et, le cas échéant, regroupées pour n'être pas évincées. Mais d'autres raisons de fond s'y ajoutent.

Biens sociaux et justice distributive

La question du seuil minimal est susceptible d'infléchir toute la portée politique d'une capabilité. Elle seule permet de conserver un objectif universel et de l'adapter à un niveau de développement. D'où résulte qu'il faut se demander à quel genre d'égalité conduit cette importance d'agir. D'autant que Nussbaum et Sen, comme avant eux Rawls, invitent à examiner le niveau d'inégalités injustes et les différences justifiées. Étant entendu que, par construction, il y aura des différences dans une approche qui valorise les parcours personnels : ces différences ne proviennent pas seulement de la contingence des vies, des chances et des malchances, mais aussi des choix de chacun pour développer de manière privilégiée un certain profil de fonctionnement, surpondérant certaines capabilités centrales. Par exemple, pour des femmes qui travaillent à temps partiel pour s'occuper de leurs enfants, comment définir l'égalité professionnelle ? Comment situer le seuil minimal de capabilités assurant reconnaissance au travail et contrôle de son environnement matériel ?

C'est pourquoi la prise en compte des réalités sociales conduit assez rapidement à considérer les déterminants de la répartition des biens dans un pays. Dans *Sphères de justice* (1983), Michael Walzer se demande quelles distributions spécifiques dans

différentes sphères permettent de se libérer des logiques de domination dans un contexte particulier. C'est une manière de qualifier les conditions sociales des libertés effectives dans une société donnée. En effet, c'est à partir de significations communes sur ce qui revêt de la valeur, significations toujours ancrées dans un monde social riche d'une culture et d'une histoire particulières, que les citoyens s'accordent sur le type de distribution des biens sociaux – et donc d'égalité – dont dérive la possibilité d'atteindre des accomplissements jugés importants.

Dans les sociétés d'Ancien Régime, la naissance (ou le « sang ») déterminait l'accès à certaines charges et honneurs, alors que nos sociétés démocratiques occidentales sont largement organisées sur l'idée – au demeurant discutable – de méritocratie. En se plaçant dans un modèle démocratique fondé sur la liberté, Walzer dégage trois principes légitimes de distribution qui valent de manière préférentielle dans certaines sphères : satisfaction inconditionnelle des besoins de base, équité dans la méritocratie, lutte contre les inégalités au sein d'un système d'échanges marchands. D'aucuns critiquent l'approche particulariste de Walzer, qu'ils assimilent à un relativisme. Reste que les trois catégories ainsi dégagées correspondent parfaitement aux valeurs exprimées par les Européens¹. Je les utiliserai dans la suite de cet essai.

Il faut encore souligner, avec Walzer, que c'est le propre de la justice sociale distributive que de s'interroger sur la manière « dont les gens conçoivent et créent des biens » et « se les répartissent entre eux ». Si bien qu'il convient d'intégrer au raisonnement les processus de production matériels, mais aussi symboliques. C'est d'autant plus vrai dans une société complexe organisée par la division du travail : selon les modèles de coopération qui prévalent, et compte tenu des interdépendances sociales

1. Michel Forsé et Maxime Parodi, « Justice distributive, la hiérarchie des principes selon les Européens », *Revue de l'OFCE*, n° 98, 2006.

et relationnelles, les individus sont plus ou moins susceptibles de trouver des terrains de développement réalisables.

D'où, comme l'enseigne Honneth, l'importance à accorder aux institutions de la reconnaissance qui permettent aux sujets de « satisfaire mutuellement leurs objectifs¹ ». Ce n'est ni plus ni moins qu'une manière de rendre compte des déterminismes sociaux. Je croiserai l'approche des capacités avec celles de Walzer et d'Honneth qui, chacun à sa manière, produisent une découpe du réel, adaptée à nos sociétés démocratiques capitalistes, et fournissent des mécanismes permettant d'affiner les conditions de la liberté sociale, en complément de l'approche des seuils minimaux des capacités.

Pouvoir d'agir plus que libre choix

Mais il n'y a pas que des réalités sociales. Il y a aussi des réalités physiques. Tout cela détermine fortement nos actions. Et, plus encore, avec la période de transition climatique qui contraindra – à n'en pas douter – nos conditions de vie. C'est pourquoi je voudrais apporter une autre inflexion aux modèles des capacités, qui insistent trop sur la liberté de choix. Certes, la liberté suppose de pouvoir faire A plutôt que B. L'action volontaire ne requiert pas seulement des possibilités d'indétermination physique, mais engage aussi le sentiment d'une certaine maîtrise de sa vie, ce qui renvoie à des phénomènes mentaux (pensées, désirs, croyances, ressentis). Mais s'agit-il vraiment de choisir ?

Déterminismes cérébraux, matériels ou sociaux ne contredisent pas forcément le besoin minimal d'indétermination requis pour assurer le pouvoir d'agir librement². Pour autant, avec

1. Axel Honneth, *Le Droit de la liberté*, op. cit., p. 101.

2. Vanessa Wisnia-Weill, « Pouvoir d'agir et neurosciences », *La Vie des idées*, 26 décembre 2018.

l'éclairage des modèles neuroscientifiques de la conscience¹, l'intentionnalité humaine, qui est pourtant centrale dans la figure de la liberté autonome héritière des Lumières, est susceptible de perdre son caractère causal simple, au profit du récit que l'individu se tient à lui-même quand il agit (mais ne rend pas forcément le mental causal). En un mot, on assiste à un découplage de la puissance d'agir et de l'action volontaire², à l'instar des Anciens (par exemple les stoïciens) qui concevaient une possibilité de libération très différente, comme un acquiescement à soi-même grâce aux connaissances des nécessités nous conditionnant.

C'est pourquoi je me concentre sur le pouvoir d'agir de l'individu (y compris ne rien faire), sur ses marges de manœuvre telles qu'elles participent du sentiment d'existence, du sentiment d'initier quelque chose de nouveau – faculté humaine centrale, comme le montrait Hannah Arendt dans le contexte de l'après-guerre (et de sa lecture de ce que les totalitarismes annihilent)³. Mais sans insistance sur l'importance d'un choix, bien souvent illusoire.

La question politique serait alors de construire des marges de manœuvre suffisantes dans différentes sphères structurantes de l'existence pour autoriser des prises d'initiative et des accomplissements porteurs d'un sentiment authentique d'*acquiescement à soi en lien avec autrui et le monde*, en intégrant aussi bien les réquisits d'une dimension sociale de la liberté que notre rapport à la réalité.

1. Henri Atlan, *Cours de philosophie biologique et cognitive. Spinoza et la biologie actuelle*, Paris, Odile Jacob, 2018, p. 259.

2. Giorgio Agamben, *Karman. Court traité sur l'action, la faute et geste*, Paris, Seuil, 2017, p. 50 et p. 117.

3. Hannah Arendt (1958), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 2002, p. 233.

Tableau des cinq sphères du pouvoir d'agir

<u>Les cinq sphères d'agir</u>	Honneth : Libertés sociales	+ Walzer : Sphères de justice	+ Nussbaum : Capabilités
I. Pouvoir agir en produisant	Marché / Travail	Travail et formation des salaires	7. Affiliation B : avoir les bases sociales du respect de soi et de la reconnaissance mutuelle au travail
		Travaux pénibles / Charges et emplois réglementés	
II. Le pouvoir d'achat, ou exister en consommant	Marché/ Consommation	Argent et marchandises	1. Moyens de vivre
		Sécurité et bien-être social (biens essentiels)	2. Santé physique (alimentation, logement décent, santé reproductive). 3. Libertés et droits garantissant l'intégrité physique
III. Pouvoir d'aimer et réciprocity	Relations personnelles : amitié, relations intimes ; familles	Appartenance et familles Les liens de parenté et l'amour	5. Avoir les moyens d'éprouver de l'attachement pour des personnes et objets extérieurs à soi 7. A. Avoir les moyens de montrer de la sollicitude
IV. Pouvoir de connaître et se transformer au contact du monde	Marché / Travail (pour partie)	Honneurs et reconnaissance + Éducation	
		Activité dirigée de l'intérieur	7. : être capable d'imaginer la situation d'autrui

CHAPITRE 6

**La démocratie ou le pouvoir d’agir
en commun (sphère V)**

Entre « communalité » et techniques de gouvernement	92
Pour une démocratie étendue	94
Piloter ensemble la décarbonation locale	97
Choix de financements pour les cinq sphères	101

CONCLUSION

Démocratiser les pouvoirs d’agir	105
---	------------

REMERCIEMENTS	107
-------------------------	-----



RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE-D'ASCQ
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : FÉVRIER 2020. N° 144194 ()
IMPRIMÉ EN FRANCE